

N°12/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MARS 2022

OBJET : Délibération pour l'approbation des comptes administratifs 2021 (eau et assainissement)

Le trente et un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 15 mars 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain, CATELAN Richard (pouvoirs donnés à MAGNAN Richard)

Après la sortie de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Richard MAGNAN, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif – Eau et Assainissement - de la commune d'Aubessagne, dressé par Monsieur ACHIN Richard, maire de la commune, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2021,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Recettes : 176 037,26€

Dépenses : 116 606,95€

Résultat 2021 : 59 430,31€

Excédent précédent : 159 815,72€

Excédent de clôture 219 246,03€

Investissement

Recettes : 1 519 173,81€

Dépenses : 663 047,28€

Résultat 2021 : 856 126,53€

Excédent précédent : 123 057,31€

Excédent de clôture : 979 183,84€

2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4) Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43-

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr